

07.07.2009 – 08:00 Uhr

## FNS: Ce qui fait échouer - ou non - les programmes d'occupation

Bern (ots) -

La Suisse devrait prochainement enregistrer une augmentation du nombre de chômeurs. De nombreux cantons réagissent par le biais de programmes d'occupation. L'efficacité de ces derniers reste pourtant douteuse. Pris comme mesures de contraintes, ils s'avèrent contre-productifs, notamment auprès des jeunes adultes. Une étude sociologique soutenue par le Fonds national suisse montre comment améliorer ces programmes.

Des programmes d'occupation pour les personnes sans emploi (programme d'emploi temporaire, PET) sont menés dans toute la Suisse. Ils se poursuivront dans le cadre du troisième paquet conjoncturel de la Confédération. Ces programmes offrent aux participants une structure de jour, une activité plus ou moins utile et dans certains cas, la possibilité d'élargir leurs qualifications. En règle générale, les chômeurs y participent non pas de leur plein gré, mais parce qu'un office l'exige - office régional de placement (ORP) ou office des affaires sociales, le plus souvent. Ces programmes sont censés permettre aux sans-emploi de réintégrer plus facilement la vie active.

Afin d'atteindre cet objectif, programme et participants devraient être adaptés l'un à l'autre. Mais cette adéquation est loin d'être la règle, comme le montre une étude menée par Peter Schallberger, professeur de sociologie à la Haute Ecole des sciences appliquées de St-Gall, et soutenue par le Fonds national suisse ainsi que l'Office de l'économie et du travail du canton de Thurgovie. Plusieurs études menées par le passé ont établi que chez les participants aux PET, le taux de retour en emploi n'était pas supérieur à celui des chômeurs n'ayant pas suivi de PET. Mais ces résultats ont une portée trop étroite: selon Peter Schallberger, les PET sont tout à fait susceptibles d'atteindre leur objectif, à savoir une amélioration de l'employabilité des personnes en recherche d'emploi, et ce elles ne réussissent pas à retrouver du travail - pour des raisons conjoncturelles par exemple.

Caractère obligatoire des PET: contre-productif

Peter Schallberger et son équipe ont examiné quinze PET des cantons de Thurgovie et de St-Gall au moyen d'une recherche sociale qualitative; ils ont analysé en tout 40 entretiens, menés pour près de la moitié avec des participants aux programmes et pour l'autre avec des responsables de programmes. Leur analyse a montré que dans la pratique (rien que dans le canton de Thurgovie, un millier de personnes sont concernées), les PET ont deux ambitions parfois contradictoires. L'une d'elle est de sauver: on part de l'idée que les participants traversent une crise personnelle et qu'ils ont besoin d'aide. Les PET sont censés les protéger de la déchéance, leur redonner foi en leurs propres capacités et les aider à redonner un sens à leur vie. L'autre est de discipliner: on part de l'idée que les participants ont perdu leur emploi à cause de certains déficits de caractère (p. ex. leur paresse) et qu'ils ont tendance à abuser des oeuvres sociales. Les PET sont censés les surveiller et les rééduquer. Dans la réalité, la plupart des PET oscillent entre ces deux pôles.

Les PET sont censés habiliter les participants, de manière à leur permettre de reprendre pied dans la vie active. Mais leur caractère obligatoire provoque souvent l'effet contraire: les participants vivent leur assignation comme un ordre de marche de l'Etat. Ce qui sape leur autonomie, leur estime de soi et leur motivation - des

facteurs pourtant essentiels à la réussite sur le marché du travail. D'où l'importance de la mise en place par les responsables de programme d'une relation de coopération basée sur la confiance qui restaure autant que possible le volontariat.

Devoir de non-concurrence: problématique

Un autre facteur joue un rôle décisif dans le succès d'un PET: il doit correspondre au participant. Quelqu'un de débrouillard ne profite pas d'un programme qui le traite comme un malade. L'effet sera plutôt stigmatisant. A l'inverse, on ne peut pas aider une personne en pleine crise personnelle en la contraignant à accomplir des travaux de routine et en la menaçant de sanctions. Comme les participants aux PET se voient souvent assigner un programme par un conseiller ORP ou un collaborateur de l'Office des affaires sociales, ces fonctionnaires devraient avoir à leur actif de solides capacités de diagnostic et bien connaître les programmes. Or les chercheurs ont été confrontés à plusieurs chômeurs envoyés dans des programmes manifestement inadéquats.

Pour qu'un PET soit efficace, le travail doit véhiculer un sens potentiel. Mais pour la plupart des participants, ce qui fait sens n'est pas un travail stimulant leurs capacités ou leur créativité, mais le fait de contribuer à la fabrication d'un produit faisant l'objet d'une demande dans la vie économique normale. Mais la consigne qui stipule que les PET n'ont pas le droit de concurrencer les entreprises privées va à l'encontre de ce besoin. De fait, les chercheurs recommandent d'aller au moins jusqu'aux limites de ce devoir de non-concurrence.

Les PET sont inadéquats pour les jeunes adultes

Les programmes examinés se sont avérés peu adéquats pour les jeunes chômeurs. Pour ces derniers, le fait de se retrouver face à des adultes marginaux dans le cadre des programmes a un impact démoralisant, qui vient s'ajouter à leurs échecs à entrer sur le marché du travail. Cela mine également leurs chances de trouver une formation élémentaire ou une formation professionnelle de rattrapage. De plus, si le PET s'appuie sur une base disciplinaire, les effets sont particulièrement catastrophiques, engendrant des stratégies de protestation ouverte ou dissimulées, ou de la subversion. Pour certains jeunes, cela peut signifier le début d'une «carrière dans les offices». De fait, les chercheurs recommandent la mise sur pied de mesures spécifiques d'intégration au marché du travail pour les jeunes chômeurs.

L'étude «Ermächtigung oder Entmutigung? Eine fallrekonstruktive Untersuchung von Programmen zur vorübergehenden Beschäftigung (PvB)» («Habilitation ou découragement? Programmes d'emploi temporaire (PET): étude de cas et reconstruction»), ainsi que le texte de ce communiqué sont disponibles sur le site Internet du Fonds national suisse:

[www.fns.ch](http://www.fns.ch) > Médias > Communiqués de presse

Contact:

Prof. Peter Schallberger  
HES St-Gall  
Haut Ecole des sciences appliquées  
Institut de travail social  
Industriestrasse 35  
CH-9401 Rorschach  
Tél.: + 41 (0)71 844 48 44  
E-mail: [peter.schallberger@fhsg.ch](mailto:peter.schallberger@fhsg.ch)